

15 JUILLET 2022

BULLETIN

VOLKSGEZONDHEID | SANTÉ PUBLIQUE

Aperçu des données belges relatives au COVID-19 et actualités en santé publique

A. INFORMATION A PROPOS DU COVID-19

La vague estivale poursuit son ascension mais le rythme semble ralentir quelque peu. De nombreuses entreprises signalent des absences de personnel dues au COVID-19, ce qui entrave la continuité des activités. Il reste crucial de sensibiliser les employés à rester chez eux en cas de symptômes ou après un test positif, ainsi qu'au respect des mesures d'hygiène et de ventilation sur le lieu de travail.

Prof. Dr. Yves Van Laethem

1. Nombre de cas, hospitalisations et décès (semaine du 5 au 11 juillet 2022)

+ 26%

Nouveaux cas

L'incidence sur 14 jours pour le nombre de cas est de 857/100.000 habitants.

L'incidence sur 7 jours pour le nombre d'hospitalisations est de 8,5/100.000 habitants.

- Le nombre de **nouveaux cas** rapportés a continué d'augmenter (+26%) comparé à la période précédente de 7 jours. Le taux de reproduction (R_t), basé sur le nombre de cas diagnostiqués, a légèrement diminué, mais reste supérieur à 1 (1,107).
- Le nombre de **nouvelles hospitalisations** a continué d'augmenter (+ 13 %) au cours de la période du 8 au 14 juillet, comparé à la période précédente de 7 jours. De même, le nombre de **lits occupés en soins intensif** a également encore augmenté (+ 14 %).
- La **mortalité liée au COVID-19** s'est stabilisée. Les décès rapportés ont principalement eu lieu à l'hôpital. La semaine 25 (20 – 26 juin) n'a pas présenté de surmortalité statistiquement significative.
- **Surveillance par les médecins généralistes** : Le nombre moyen de contacts établis avec un médecin généraliste pour suspicion de COVID-19 a continué d'augmenter (39 contacts cette semaine pour 100 000 habitants par jour, comparé à 29 contacts au cours de la semaine précédente). Cependant, l'incidence des consultations auprès d'un généraliste pour des symptômes grippaux a légèrement diminué, avec 128 consultations pour 100 000 habitants.

+ 13%

Nouvelles hospitalisations

- **Surveillance en maison de repos (MR) et de soins (MRS)** : la situation épidémiologique montre toujours une tendance à la hausse, avec une augmentation du nombre de nouveaux cas parmi les résidents de MR/MRS et parmi les membres du personnel ainsi que du nombre de clusters. Le nombre d'hospitalisations des résidents de MR/MRS a cependant légèrement diminué. Les chiffres restent toujours relativement faibles.
- Au cours des deux dernières semaines (27 juin au 10 juillet 2022), le variant Omicron BA.1/BA.1.1 représentait 0 % de ces échantillons, le variant Omicron BA.2 représentait 5,21 %, le variant Omicron BA.2.12.1 1,38 %, le variant Omicron BA.4 6 % et **le variant Omicron BA.5 79,35 %**.

Source : Sciensano

2. Tests et taux de positivité (semaine du 5 au 11 juillet 2022)



Le nombre de tests effectués a continué de légèrement augmenter, avec une moyenne de plus de 21 000 tests par jour. Le taux de positivité a également encore augmenté (presque 38 %).

Source: Sciensano

3. Vaccination contre le COVID-19

En date du 12 juillet, la couverture vaccinale pour la deuxième dose de rappel est de 42,9 % pour les personnes âgées de 85 ans et plus. Au total, plus de 539 000 habitants de notre pays (4,65 %) ont reçu un 2e rappel.

La Conférence Interministérielle (CIM) Santé Publique appelle toutes les personnes qui n'ont pas encore reçu leur dose de rappel à la demander dans l'intérêt de leur propre santé et pour sauvegarder le système de soins de santé.

Au vu notamment du risque relativement élevé d'infection et de la vulnérabilité des patients dans les hôpitaux, l'ensemble du personnel hospitalier peut également recevoir un rappel supplémentaire au cours des mois de juillet et d'août. Cette possibilité est offerte également à la première ligne et les structures d'hébergement pour personnes âgées.

Vous trouverez plus de détails dans le rapport hebdomadaire de Sciensano, qui est publié tous les vendredi matins : [COVID-19 - Situation épidémiologique | Coronavirus Covid-19 \(sciensano.be\)](https://sciensano.be) et sur le Dashboard: <https://datastudio.google.com/embed/reporting/c14a5cfc-cab7-4812-848c-0369173148ab/page/ZwmOB>

4. Infections au Covid-19 par secteur de travail (28 juin -11 juillet)

L'incidence moyenne bihebdomadaire des infections dans la population active a doublé par rapport à la période précédente (14/06-27/06). Cette incidence continue d'augmenter à un rythme plus rapide (37 %) que celle de la population générale.

Le nombre d'infections chez les travailleurs est en hausse depuis 4 semaines, malgré les vacances et la fermeture des écoles. Les secteurs présentant les chiffres les plus élevés sont ceux où il y a un contact étroit entre personnes : le secteur de la santé (ex. les hôpitaux) et le secteur social (ex. les CPAS), l'aviation et les transports en commun (ex. le personnel des trains). De plus, plusieurs entreprises de production sont également aux prises avec un nombre accru d'infections, tout comme certaines administrations publiques. L'incidence y est jusqu'à 3 fois plus élevée que dans la population générale, et deux fois plus élevée que dans la population active.

En général, l'incidence dans les professions de contact non médical est plus faible que dans la population générale. Font exception les esthéticiennes, avec une incidence aussi élevée que celle de la population active. Les chiffres augmentent dans tous les secteurs, mais les infections semblent toujours maîtrisées pour le moment dans les secteurs suivants : hébergement et alimentation, éducation, arts, spectacles et loisirs, et commerce de gros et de détail.

Les chercheurs conseillent d'utiliser le masque buccal dans les avions et les transports publics et dans les endroits très fréquentés. La ventilation reste également une mesure très importante. Enfin, ils soulignent à nouveau l'importance de rester à la maison si on a des symptômes, plutôt que d'aller travailler. Ceci pour éviter que l'on contamine d'autres personnes et pour empêcher la propagation du virus.

Un certain nombre d'entreprises ont immédiatement pris des mesures et informé leurs employés. D'autre part, certaines entreprises demandent à leur personnel de venir travailler, malgré un test corona positif et des symptômes. Les chercheurs conseillent donc à chacun d'évaluer correctement les risques et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger soi-même, ses collègues, ses clients et par extension tout le monde.

Vous trouverez plus d'informations [ici](#).

Source: Monitoring Belgian COVID-19 infections in work sectors in 2022, version 38 – 13 July 2022

Geert Molenberghs (1,2), Johan Verbeeck (1), Godelieve Vandersmissen (3), and Lode Godderis (3,4)

1 Data Science Institute, I-BioStat, Universiteit Hasselt, Hasselt, Belgium

2 I-BioStat, KU Leuven, Leuven, Belgium

3 IDEWE, External Service for Prevention and Protection at Work, Heverlee, Belgium

4 Centre for Environment and Health, Department of Public Health and Primary Care, KU Leuven, Leuven, Belgium

B. AUTRES INFORMATIONS

Variole du singe

Depuis début mai 2022, des cas de variole du singe (Monkeypox) sont rapportés dans plusieurs pays en Europe et en dehors, sans lien avec un voyage dans un pays endémique (en Afrique de l'Ouest ou Centrale).

Au 12 juillet 2022, un total de 224 cas confirmés et un cas probable de Monkeypox ont été signalés. Il s'agit de 125 cas en Flandre (55 %), 64 cas à Bruxelles (34 %) et 13 cas en Wallonie (11 %). Tous les cas sont des hommes âgés de 20 à 65 ans.

Les informations sur les symptômes sont connues pour 211 personnes (94 %). Quasi tous les patients (93 %) présentaient une éruption cutanée, et 72 % d'entre eux présentaient également des symptômes généraux comme fièvre, malaise général, ganglions lymphatiques enflés, ...

Une mise à jour régulière est disponible sur le [site internet de Sciensano](#)

À partir de cette semaine, les prestataires de soins et les personnes ayant eu un contact non protégé à haut risque avec une personne contaminée peuvent se faire vacciner contre la variole du singe dans l'un des neuf centres de référence. Cette vaccination doit idéalement avoir lieu dans les 4 jours suivant le contact. Les personnes non vaccinées contre la variole classique doivent recevoir deux doses, avec au moins 28 jours d'intervalle. Il est recommandé aux personnes qui pensent pouvoir bénéficier de la vaccination de contacter leur médecin généraliste ou spécialiste, qui examinera avec le centre de référence si elles y ont droit. Vu le nombre limité de vaccins et les incertitudes actuelles quant aux livraisons supplémentaires, cette vaccination se fera dans des conditions strictes.

C. DÉCISIONS DE LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE (CIM) SANTÉ PUBLIQUE

Vous trouverez tous les communiqués de presse de la CIM par le lien suivant :

<https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/2022-communiqués-de-la-cim>

Pour plus d'informations ou demandes d'interviews, contactez:

Christopher Barzal
Communication COVID-19
SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement
0474/77.98.70
Christopher.barzal@health.fgov.be